



Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1997/218  
14 mars 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ARABE

---

LETTRE DATÉE DU 13 MARS 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL  
DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA JAMAHIRIYA ARABE  
LIBYENNE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la lettre, datée du 12 mars 1997, que vous adresse le Secrétaire du Comité populaire général pour les liaisons extérieures et la coopération internationale, M. Omar Moustafa al-Montasser.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Mohammed A. AZWAI

ANNEXE

Lettre datée du 12 mars 1997, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Secrétaire du Comité  
populaire général pour les liaisons extérieures et  
la coopération internationale

Vous êtes certes au courant de l'intense campagne médiatique orchestrée dernièrement par les États-Unis contre la Grande Jamahiriya arabe libyenne. Si je suis amené à vous signaler à vous et aux membres du Conseil ce que l'Administration américaine trame contre mon pays, c'est que cette campagne commence à prendre une allure dangereuse.

En effet, les États-Unis d'Amérique prétendent que la Jamahiriya libyenne a installé une usine souterraine d'armes chimiques dans la région de Tarhouna, allégation dénuée de tout fondement : de nombreux hôtes de la Jamahiriya se sont rendus dans cette région, le projet n'étant qu'une étape du grand fleuve artificiel.

Le 27 février 1997 la revue Jane's Defense Weekly a rapporté que le porte-parole du Commandement des forces aériennes stratégiques des États-Unis, M. John Kennedy, et le commandant des forces stratégiques aériennes des États-Unis, M. Jean Begger, avaient déclaré que les États-Unis avaient mis au point une bombe nucléaire spécialement conçue pour être lancée sur les usines d'armes chimiques souterraines, comme celles de Tarhouna en Libye.

Le 4 mars 1997, l'adjoint du Directeur de la CIA, M. George Tenett, a indiqué dans son rapport annuel, qu'il a lu devant le Comité des services de renseignement du Sénat américain, que la Libye faisait partie de la vingtaine de pays qui s'efforçaient de mettre au point des armes nucléaires et biologiques.

Le 9 mars 1997, le quotidien Times a rapporté que le porte-parole du Ministère américain des affaires étrangères, M. Glen Davis, avait déclaré la semaine précédente que les États-Unis étaient plus résolus que jamais à empêcher l'usine de Tarhouna de poursuivre son activité. M. Davis a ajouté que cette usine posait un problème délicat, que des tentatives étaient actuellement faites pour régler ce problème par la voie diplomatique, et que personne n'empêcherait les États-Unis de prendre les mesures voulues afin d'empêcher la Libye de réaliser son programme de production d'armes chimiques.

Devant cette attitude dangereuse de l'Administration américaine, je tiens à préciser que :

1. La Jamahiriya arabe libyenne ne possède ni les compétences techniques ni les ressources matérielles et humaines nécessaires à la fabrication d'armes de destruction massive, car son principal souci est de promouvoir le plan de développement économique et de pallier les effets des mesures coercitives dont elle et son peuple sont victimes.

2. La Jamahiriya a déjà fait savoir qu'elle était prête à accueillir une commission internationale neutre dans le cadre d'un dispositif international auquel participeraient les pays de la région. Cette commission pourrait alors inspecter toutes les installations dont on dit qu'elles produisent des armes de destruction massive.

3. Les installations situées dans la zone de Tarhouna ont été créées dans le cadre du projet du grand fleuve artificiel qui a été mis sur pied afin d'approvisionner la ville de Tripoli et les terres agricoles environnantes en eau potable provenant du désert libyen. Il s'agit là d'un projet unique en son genre, comme peuvent en témoigner toutes les délégations qui se sont rendues sur le site du projet.

4. Le Proche-Orient est une région où tous les pays, dont la Jamahiriya arabe libyenne, aspirent à la paix et à la sécurité et s'efforcent d'assurer le développement de leurs peuples. C'est pourquoi la Jamahiriya ne saurait se démarquer des autres pays de la région, comme le fait Israël, qui possède des armes de destruction massive grâce à l'aide qui lui est fournie par les États-Unis d'Amérique.

5. S'agissant des questions qui intéressent l'ensemble de la communauté internationale, telles que la question des armes de destruction massive, la Jamahiriya arabe libyenne rejette les menaces et la surenchère. Elle a déjà demandé à plusieurs reprises que l'on élimine ces armes conformément à divers instruments internationaux, et elle a même signé un instrument visant à faire de l'Afrique une zone exempte d'armes nucléaires.

La Jamahiriya arabe libyenne demande au Conseil de sécurité de l'ONU de suivre de près l'évolution de la situation au Proche-Orient, qui souffre depuis longtemps des conflits et des guerres. En outre, elle est prête à coopérer avec le Conseil afin que tous les peuples de la région puissent vivre en paix et en sécurité.

Compte tenu de ce qui précède, j'invite les membres du Conseil à prendre note des menaces américaines qui pèsent sur mon pays, à faire le nécessaire pour écarter les dangers qui s'y rapportent et à distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Secrétaire du Comité populaire général  
pour les liaisons extérieures et la  
coopération internationale

(Signé) Omar Moustafa AL-MONTASSER

-----